**MODELE D’ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DE LA PART VARIABLE**

**DE L’INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D’ENGAGEMENT**

 Le *Maire de la Commune de …………….. / Le Président de…………………*

- Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L. 714-13 et suivants,

- *(Le cas échéant)* Vu le décret n°94-731 du 24 août 1994 portant statut particulier du cadre d'emplois des gardes champêtres,

- *(Le cas échéant)* Vu le décret n°2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

- *(Le cas échéant)* Vu le décret n°2006-1392 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des directeurs de police municipale,

- *(Le cas échéant)* Vu le décret n° 2011-444 du 21 avril 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale,

- Vu le décret n° 2024-614 du 26 juin 2024 relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale et des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des gardes champêtres,

- Vu la délibération du ………… *(organe délibérant)* en date du ………….. fixant les modalités d’attribution de l’indemnité spéciale de fonction et d’engagement,

*-* Considérant que l’engagement professionnel de *M./Mme ...................................................... (nom, prénom)*, ……………. *(titulaire, stagiaire),* ainsi que sa manière de servir justifient l’attribution de la part variable de l’indemnité spéciale de fonction et d’engagement,

- *(Le cas échéant)* Considérant que *M./Mme ...................................................... (nom, prénom)*, exerce ses fonctions à temps non complet à raison de … heures hebdomadaires **OU** a été autorisé(e) à exercer ses fonctions à temps partiel à raison d’une quotité de temps de travail de … %,

**A R R Ê T E**

**ARTICLE 1er :** *M./Mme* percevra ………. euros au titre de la part variable de l’indemnité spéciale de fonction et d’engagement.

**ARTICLE 2ème**: Cette prime sera versée ……….. (la périodicité du versement doit être prévue par délibération).

**ARTICLE 3ème**: La présente décision est valable pour la période du ……… au ……………... (validité limitée à une année).

**ARTICLE 4ème:**

*(Pour les collectivités n’ayant pas adhéré à la médiation préalable obligatoire)* En application des dispositions de l’article R. 421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de ……………….. dans le délai de 2 mois à compter de la présente notification (requête possible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).

**OU**

*(Pour les collectivités ayant adhéré à la médiation préalable obligatoire, en cas de décision administrative individuelle défavorable relative à un élément de rémunération)* En cas de contestation de la présente décision, le Médiateur du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de …………………. *(indiquer les coordonnées du médiateur compétent)* doit être saisi préalablement à la saisine du Tribunal Administratif.

La saisine du Médiateur doit intervenir dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision. Cette saisine interrompt le délai de recours contentieux.

Si la médiation ne permet pas de parvenir à un accord, en application des dispositions de l’article R421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de …………………. dans le délai de 2 mois à compter de la fin de la médiation. La requête peut être déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 5ème**: Le ………. *(autorité territoriale)* et le comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé(e).

Fait à ………………., le ……………..

Le *Maire/Président*,